

Encourager les relations Ecole - Familles



La Région Rhône-Alpes

s'intéresse de près à la réussite scolaire des élèves et aux actions éducatives ou pédagogiques qui la permettent. Les relations de confiance entre l'école et les parents sont essentielles au bon fonctionnement des établissements. Elles doivent se bâtir sur des contacts réguliers et des actions constructives, voire même innovantes. Il reste encore beaucoup à faire pour associer pleinement les parents à la vie de l'école. Partant de ce constat, la Région et la chaîne de télévision éducative « Cap Canal », en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves, des associations familiales et des mouvements d'éducation populaire ont lancé un cycle de réflexion et de propositions destinées à faire évoluer les pratiques. Ce document a pour objectif de donner à voir quelques constats réalisés aussi bien par des parents que par des éducateurs et de proposer quelques pistes pour progresser.

La communication parents - école, quelques constats :

- La classe et la vie en établissement sont des espaces parfois opaques. Beaucoup de parents ne comprennent pas ce qui est dit ou écrit.
- L'individualisation des problèmes et la mise en place de stratégies individuelles ne favorisent pas l'action collective.
- La communication est fréquemment une affaire de personne et notamment celle du chef d'établissement. Mais lorsque le responsable part, que devient le programme de communication ?
- Les enseignants ne sont pas vraiment formés ni à l'écoute, ni à la communication. La place accordée à la communication dans un établissement n'est pas toujours suffisante. Globalement, les projets d'établissement sont méconnus par les parents.
- S'il existe des lieux pour accueillir les parents dans les établissements, ceux-ci sont méconnus donc peu utilisés.
- Souvent les parents sont infantilisés, presque perçus comme des élèves à qui on dit ce qu'il faut faire.
- En revanche, quand les parents d'élèves se fédèrent entre eux, il y a des possibilités pour construire des liens positifs avec le monde scolaire.

L'orientation : le grand souci des parents...

Décloisonnement et partenariat école - entreprise

L'école aspire à la réussite des jeunes. Les entreprises attendent de l'école qu'elle forme des individus aptes au travail dès leur embauche et capables d'évoluer. Or, il existe une réelle méconnaissance entre ces deux sphères.

Pour que les formations répondent au mieux aux attentes et aux besoins des entreprises et pour que les entreprises fournissent un cadre de travail adapté aux jeunes diplômés, il convient que les acteurs puissent se rencontrer. Il est donc nécessaire que le monde enseignant puisse disposer d'un temps consacré à la connaissance du territoire et de ses acteurs.

Parallèlement, les responsables d'entreprises doivent s'investir dans le milieu scolaire. Les partenariats se nouent alors, par exemple autour de forums des métiers, lors des stages en entreprise ou de clubs de découverte professionnelle, lorsque les jeunes suivent une formation en alternance.

Par ailleurs, des rencontres facilitées entre partenaires éducatifs et professionnels, hors temps scolaires, permettraient de clarifier les perspectives mutuelles.

L'objectif ici est bien d'accompagner ensemble les jeunes dans leur découverte des métiers, et d'informer les familles sur les attentes respectives de l'école et du monde du travail.

Un maillage autour des familles

Au sein des établissements, de nombreux temps de rencontre avec les parents sont proposés. Ces moments visent à transmettre des informations, à échanger sur les situations des jeunes ou à dessiner les orientations et l'organisation du fonctionnement de l'établissement.

Les instances de parole existent, et les parents y occupent une place de droit. Mais quel est le véritable poids de la parole des familles, lorsqu'il est question d'orientations pédagogiques ? La parole des parents est-elle entendue ? Parents et enseignants parviennent-ils à échanger en toute équité ?

Pour que la parole des familles soit entendue, il convient de permettre à tous les parents de comprendre le fonctionnement de l'école et d'identifier clairement les instances où ils sont invités ou représentés. Un lieu d'accueil identifié, dans ou à côté des établissements, comme il en existe déjà dans certaines villes, est pour les familles un moyen d'échanges et de dialogue, entre parents, mais aussi entre les parents et l'institution. Ces lieux développés en cogestion, en lien avec des associations de parents ou des acteurs locaux, permettent à certaines familles de se rapprocher de l'école. Les échanges qui s'y déroulent contribuent à démystifier les représentations des enseignants et des parents, afin de travailler en commun.

Par ailleurs, ces lieux sont identifiés par tous, acteurs de l'établissement mais aussi du quartier, de la commune, et deviennent, à ce titre, des points d'ancrage du territoire.



L'égalité des chances

Revaloriser les familles

Les parents ayant été en difficulté ou en échec scolaire, connaissant peu le fonctionnement de l'institution scolaire ou, maîtrisant difficilement la langue française, restent loin des établissements et ont parfois tendance à se dévaloriser ou à censurer leurs espoirs pour leurs enfants. Il convient donc de revaloriser les parents dans leur rôle d'éducateurs. L'objectif est de leur redonner confiance en eux-mêmes, en l'école et en l'avenir de leurs enfants. Ce travail peut s'effectuer dans ou en dehors des établissements, avec des associations compétentes. Dans chaque département, les REAAP (réseaux d'aide, d'appui et d'accompagnement à la parentalité) recensent les différentes actions entreprises.

Par ailleurs, au sein des académies, des dispositifs sont mis en place pour accompagner les parents dont les enfants risquent la déscolarisation, pour cause d'absentéisme répété. Ainsi, il leur est proposé de participer à des groupes de parole, au sein desquels ils échangent entre pairs et s'appuient mutuellement.

Etablir un observatoire de l'orientation

Pour éviter la reproduction inégalitaire des élites, constatée dans notre système scolaire, il conviendrait d'être en mesure de visualiser s'il existe une relation entre les décisions d'orientation prise et la catégorie socioprofessionnelle des parents, en assurant une transparence des données et des résultats.

Un observatoire permettrait de mieux évaluer et de faire évoluer la place des jeunes issus des classes populaires dans les filières dites sélectives.

Ce type d'étude permettrait, d'une part, une prise de conscience des pouvoirs publics et, d'autre part, de distinguer les différents choix d'orientation. Ainsi, pourraient être élaborés des outils d'information des parents.

Un exemple de réseau de parents

Des groupes de paroles de parents au cours desquels interviennent des professionnels de l'éducation sont parfois mis en place. La formation conjointe entre les enseignants et les parents est un facteur d'enrichissement mutuel, de partage de savoirs et de connaissances. Des échanges naissent sur les réalités de la vie quotidienne : les contraintes des parents, la précarité, les difficultés des enseignants, les problèmes des enfants et des adolescents (addictions, Internet, accès à l'écrit etc)... Ces rencontres valorisent la vision que les professionnels de l'éducation peuvent avoir des parents. Elles peuvent aussi associer d'autres éducateurs du territoire.

A l'issue de ces échanges, les parents ne sont plus vus comme «démisionnaires» mais démunis, voire démissionnés. De même, les enfants ne sont plus décrocheurs mais «décrochés».

Former les enseignants à la relation avec les familles

La fragilité de la formation des enseignants sur les relations familles - école est soulignée. L'enseignant doit s'attacher à créer un climat de confiance avec les familles et à faire comprendre aux parents le contenu de l'école.

Enseignants et parents ont le même objectif : celui que les enfants réussissent.

Mais le sens donné à la réussite n'est pas forcément le même pour les uns et les autres. Les aptitudes et les compétences des enfants ne sont pas toujours prises en compte. Les exigences de l'école ne sont pas toujours comprises par les parents.

Les enseignants souffrent parfois de leurs relations avec les parents quand elles se passent mal. Pour créer un climat de confiance, plusieurs pistes de formation sont évoquées :

- La rédaction commune du règlement intérieur.
- La préparation des réunions parents/professeurs, en particulier la première (pour gommer l'angoisse qu'elles peuvent générer) : choix des mots (inviter plutôt que convoquer), convivialité, importance de disposer d'une salle spécifique.
- Le travail en commun sur les outils de liaison (carnet de correspondance, bulletins etc).
- Le rôle de chacun qui doit être précisé.
- La valorisation du regard des professionnels de l'éducation sur les parents.

Synthèse et perspectives

Le colloque du 15 novembre 2008 a permis de travailler à la construction de propositions positives, disponibles aussi bien pour les politiques, les professionnels des établissements que pour les parents eux-mêmes.

Ces propositions s'adressent pour la plupart aux acteurs dans les écoles et les établissements. Elles montrent que, dans le cadre actuel, avec de la bonne volonté, de l'imagination aussi et surtout la conviction que l'éducation des jeunes implique souvent un travail commun, une relation respectueuse et conviviale entre les enseignants et les parents, il est possible de progresser pour que chaque jeune réussisse au mieux à construire un projet. Elles disent les règles simples qu'il convient d'instaurer pour une meilleure communication, une meilleure compréhension de ce qui se passe à l'intérieur des murs de l'école, des enjeux qui s'y jouent. Elles évoquent 4 moyens utilisables par les établissements, dans le cadre de leur autonomie pour que les parents puissent être davantage concernés ou associés :

- Le projet d'établissement doit préciser les modalités pratiques de la communication tout au long de l'année scolaire (programme, comité de pilotage...), doit donner une existence effective aux instances où les parents sont représentés.
- Un lieu de rencontre accessible en permanence aux parents doit être créé dans chaque établissement.
- Les rôles au sein de l'établissement doivent être définis pour faciliter la relation avec tous les parents (interprètes, chargé de communication, lettre de mission du professeur principal...).
- Enfin, il convient de provoquer des événements réguliers (forums, stages en entreprises...) qui multiplient les occasions de rencontres entre les jeunes et les adultes et auxquels les parents peuvent être naturellement associés.

D'autres propositions s'adressent à l'Education nationale. Le niveau académique est sollicité essentiellement pour l'accompagnement des acteurs dans les établissements : il s'agit d'assurer une formation initiale et continue qui sensibilise les personnels à la multiplication des relations avec les parents, qui leur donne les techniques d'une communication qui permette la compréhension de ce qui se passe dans l'établissement, qui valorise le rôle des parents. La formation des chefs d'établissement à la communication apparaît essentielle.

la suite →

Le ministère de l'Education nationale et plus largement l'Etat sont aussi concernés par une demande récurrente dans plusieurs ateliers : les parents ne seront représentés dans les établissements que s'ils ont le temps d'exercer les mandats qui leur sont proposés ; cela suppose bien sûr que les établissements aient ce souci lorsqu'ils programment leurs diverses réunions, mais aussi que les parents délégués disposent d'un statut qui leur permette de s'absenter de leur travail : on évoque dans un atelier un droit de tirage de trois demi-journées par an ! D'autres propositions simples sont exprimées ici ou là, comme la création dans les écoles élémentaires de Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, à l'instar de ce qui existe dans le second degré.

Les collectivités territoriales sont aussi sollicitées que l'Etat. C'est dire que leur rôle et leurs compétences en matière éducative sont désormais bien reconnues : on insiste beaucoup sur l'importance d'un réseau associatif et culturel riche autour de l'Ecole, ce qu'un atelier appelle des espaces intermédiaires. Ces espaces jouent le rôle de passeurs entre l'Ecole et les familles, dès la petite enfance (ludothèques...).

Les Régions font l'objet de deux demandes précises : les associations partenaires de l'Ecole souhaitent la création d'un site informatique qui permette les échanges de bonnes pratiques dans la relation « école-parents » et donne une suite permanente au travail réalisé pendant ce colloque. D'autre part, dans le droit fil d'une compétence dévolue aux Régions, un atelier sollicite la création d'un observatoire régional de l'orientation qui exerce sa vigilance dans une perspective de démocratisation de l'accès aux formations sur notre territoire.

Cap Canal et la Région Rhône Alpes sont attentifs à tous les progrès, à toutes les démarches, à toutes les innovations que chacun peut initier dans ce domaine essentiel de la relation entre l'Ecole et les parents...



3 questions à Philippe Meirieu



Où en sont les relations famille/école aujourd'hui ?

Elles sont sous le double signe de l'inégalité et de la rivalité, malheureusement. Sous le signe de l'inégalité, car nous savons à quel point les inégalités sociales et familiales se traduisent en inégalités scolaires : l'environnement matériel (les conditions de logement, de travail), linguistique (la plus ou moins grande maîtrise de la langue, de la richesse des échanges verbaux), psychologique (la sérénité et la structuration des relations familiales), mental (la présence d'activités communes sur lesquelles on réfléchit ensemble, parents et enfants)... tout cela est déterminant dans la réussite scolaire.

Or, l'école ne prend pas assez ces inégalités en compte. Elle traite trop les enfants comme s'ils étaient « identiques » et, de plus, elle renforce souvent les difficultés des familles populaires par l'opacité de son fonctionnement et le caractère sélectif de sa communication...

Mais ces relations sont aussi sous le signe de la rivalité, car, depuis une vingtaine d'années, la confiance des parents dans l'école s'est progressivement érodée : là où ils mettaient leurs enfants « les yeux fermés », ils demandent maintenant à regarder de près si tout est bien fait pour leur réussite. De leur côté, les enseignants vivent parfois les parents comme des intrus ou les accusent d'avoir démissionné.

Bref, il existe une suspicion réciproque qui, si elle n'est pas générale, compromet quand même les bonnes relations de deux partenaires essentiels pour la réussite et le développement de l'enfant.

Comment améliorer les relations entre les familles et l'école ?

Il faut, d'abord, un meilleur accueil de toutes les familles, sans discrimination aucune. Il faut aussi une meilleure communication : des réunions mieux préparées et plus

fréquentes, des rencontres portant sur le travail même de la classe : je propose, par exemple, que tous les parents soient libérés une demi-journée dans l'année pour aller assister à un moment de classe suivi d'un échange avec l'enseignant. On pourra ainsi dialoguer de manière constructive à partir de ce qu'ils auront vu. Il faut, bien sûr, que cette communication soit particulièrement soignée dans certaines classes et, en particulier, dans les classes-charnières comme la sixième ou dans les classes où une orientation se décide.

Il faut, enfin, se donner des objets de travail commun : pourquoi le carnet de correspondance ou de liaison ne serait-il pas élaboré avec des parents puisqu'il les concerne au premier chef ?

Quel avenir, plus globalement, pour améliorer l'école en intégrant mieux les parents ?

Je crois qu'il faudrait se fixer un objectif, certes ambitieux mais conforme à l'idéal républicain de notre service public : que plus aucun parent ne soit en position de dire : « Je n'ai pas d'autre solution que de changer mon enfant d'école ». Un service public qui met les familles dans cette position n'est pas digne de porter ce nom... Il faut donc que, dès qu'il y a une difficulté, des dysfonctionnements, un problème qui surgit, les parents trouvent des interlocuteurs pour en parler. Plus encore, il faudrait inventer des lieux de travail commun qui permettent de faire avancer ensemble les choses et d'améliorer la qualité du service public.

C'est à une véritable inventivité institutionnelle dans ce domaine que nous sommes appelés. C'est cela qui nous permettra, ensemble, parents, enseignants et cadres éducatifs, de faire progresser l'École.

Rhône-Alpes ^{Région}